



Rapport financier

de l'exercice

2007



page 2	Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2001 au CA 2007
page 4	Remarques préliminaires
page 5	L'investissement progresse encore en 2007 de +10,6 % hors opérations exceptionnelles
page 7	Le rythme de progression des charges de gestion courante s'établit comme l'an passé autour de +4 %, sous l'effet notamment des dépenses sociales et des contributions
page 8	Dans un contexte de stabilité du taux des impôts locaux, les recettes courantes de fonctionnement progressent de près de +3 % en 2007
page 10	Les opérations financières et exceptionnelles
page 11	La capacité de financement des investissements progresse à nouveau en 2007 grâce aux recettes exceptionnelles d'investissement
page 12	Paris reste l'une des collectivités les plus modérément endettées en 2007
page 13	Soldes financiers consolidés 2001-2007
page 14	Compte administratif 2007 de la Ville
page 15	Compte administratif 2007 du Département
page 16	Principaux ratios financiers de la collectivité parisienne (Ville et Département)
page 17	Lexique d'analyse financière

Avant-propos

Cette année 2007 a été marquée par un effort d'investissement sans précédent : 1 635 M€ (hors opérations exceptionnelles), soit + 10,6 % par rapport à 2006.

La priorité a été donnée une nouvelle fois au logement, avec 6 165 logements financés. Au total plus de 30 000 logements ont été réalisés sous la mandature.

Le budget d'investissement a aussi permis de financer des dépenses de travaux : plus de 200 M€ pour l'aménagement de l'espace public, 138 M€ pour les établissements scolaires, 113 M€ pour les établissements culturels, 70 M€ pour la petite enfance et plus de 50 M€ pour le sport et la jeunesse.

En fonctionnement, dans la continuité des années précédentes, la dépense de 5 193 M€ (+ 4,3 %) résulte en grande partie du dynamisme des dépenses sociales (principalement envers les personnes âgées, les personnes handicapées et les bénéficiaires du RMI) et des contributions versées aux partenaires extérieurs (contribution au Syndicat des transports d'Ile-de-France + 23 %, contribution au Fonds de solidarité pour la Région Ile-de-France + 8 %, contribution au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères + 6 %).

Le financement de ces efforts n'a pas cessé malgré la poursuite du désengagement de l'Etat, et a en outre été accompagné d'efforts d'économies, de telle sorte que pour la 7^e année consécutive les taux de la fiscalité directe locale ont été maintenus stables.

Avec un endettement de 2 132 M€ au terme de l'exercice 2007 (+ 287 M€), Paris reste l'une des collectivités les moins endettées de France (avec un ratio d'encours de dette/recettes réelles de fonctionnement de 36 %).

C'est ce qu'ont confirmé les trois agences de référence (Standard and Poors, Moody's et Fitch ratings) en attribuant à notre collectivité la note à long terme maximale (AAA) associée à une perspective stable.

Cette triple notation reflète aussi la richesse du tissu économique parisien et la solidité de ses performances financières ; elle renforce ainsi l'attractivité de la Ville de Paris.



*L'Adjoint au Maire de Paris
chargé du budget, des finances et
du suivi des sociétés d'économie mixte*

Bernard Gaudillère

Analyse financière consolidée Ville et Département de Paris du CA 2001 au CA 2007

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Variation 2007/2006
Contributions directes ⁽¹⁾	1 750	1 709	1 622	1 625	1 634	1 652	1 682	1,8%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	310	317	324	331	340	349	358	2,5%
Taxe de balayage	64	64	64	69	70	70	70	-0,2%
Droits de stationnement	82	25	65	52	49	48	45	-6,6%
Taxe sur l'électricité	69	70	72	69	73	72	70	-2,6%
Fiscalité immobilière (droits de mutation et taxe additionnelle)	484	526	586	668	808	872	940	7,7%
Autres impôts et taxes	54	53	50	46	50	57	51	-9,7%
IMPÔTS ET TAXES	2 813	2 764	2 783	2 859	3 025	3 120	3 215	3,0%
Dotation TSCA	0	0	0	0	5	41	54	33,8%
Dotation TIPP et FDMI	0	0	0	235	267	264	262	-0,5%
COMPENSATION DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES	0	0	0	235	272	304	317	4,1%
Dotation globale de fonctionnement (DGF)	683	695	703	1 217	1 229	1 245	1 255	0,8%
Dotations de compensation (DCTP, DCTH, DCTF)	311	437	581	84	90	87	86	-2,0%
DOTATIONS DE L'ÉTAT	994	1 131	1 284	1 300	1 320	1 333	1 341	0,6%
Subventions et participations	108	108	143	142	192	209	222	6,2%
Redevances versées par fermiers et concessionnaires	193	190	225	237	230	244	212	-13,1%
Redevances et recettes d'utilisation du domaine	50	42	50	54	53	57	58	1,8%
Prestations de service	110	91	93	91	91	102	123	20,3%
Recouvrements sur bénéficiaires	112	88	86	81	86	87	77	-11,0%
Excédents de ZAC	20	35	44	25	11	34	3	-90,2%
Autres recettes courantes de fonctionnement	186	189	273	240	240	227	316	39,4%
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	4 586	4 637	4 981	5 264	5 520	5 718	5 883	2,9%
Charges de personnel	1 444	1 538	1 620	1 679	1 731	1 778	1 863	4,7%
Charges à caractère général	640	708	700	761	760	734	752	2,6%
Aide sociale, dont	468	505	562	551	570	614	629	2,5%
• Aide sociale à l'enfance	183	181	212	202	210	219	220	0,6%
• Aide sociale aux handicapés	108	101	108	114	124	150	148	-1,2%
• Aide sociale aux personnes âgées	170	153	137	139	128	134	142	5,9%
• Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	0	64	99	87	97	103	107	3,5%
RMI, RMA et PDI	35	35	51	313	340	348	350	0,8%
• dont part allocation RMI	0	0	0	267	286	291	286	-1,9%
Contribution au Centre d'action sociale de la Ville de Paris	222	218	234	260	278	287	285	-0,7%
Contribution au Syndicat des transports d'Ile-de-France	210	208	220	199	203	257	317	23,2%
Contribution à la Préfecture de Police	195	228	232	245	252	255	261	2,6%
Contribution au SYCTOM ⁽²⁾	82	91	95	96	101	107	113	6,0%
Subventions et participations diverses	200	143	181	173	185	195	208	6,7%
Subventions de fonctionnement Ville	147	152	158	165	169	184	184	0,2%
Autres charges de gestion courante	123	164	191	202	205	221	231	4,7%
• dont FSRIF	81	85	90	94	98	95	103	8,2%
CHARGES DE GESTION COURANTES	3 767	3 990	4 245	4 643	4 794	4 978	5 193	4,3%
ÉPARGNE DE GESTION	819	648	736	621	725	740	690	-6,8%
Produits financiers	12	14	15	23	25	28	19	-34,5%
Charges financières	74	45	44	35	38	56	59	5,6%
SOLDE FINANCIER	- 62	- 31	- 29	- 13	- 13	- 27	- 40	47,1%

(1) Y compris le FSRIF réintégré au CA 2001 à 2004.

(2) Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères.

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Variation 2007/2006
Produits exceptionnels	11	12	10	44	31	58	102	76,8%
Charges exceptionnelles	58	27	28	62	77	83	63	-24,8%
SOLDE EXCEPTIONNEL	- 47	- 15	- 18	- 18	- 46	- 25	40	NS
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 609	4 664	5 006	5 331	5 576	5 804	6 004	3,4%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 899	4 062	4 317	4 740	4 909	5 117	5 315	3,9%
ÉPARGNE BRUTE	710	602	689	590	667	687	689	0,3%
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT (AVEC CRÉDITS REVOLVING)	306	141	183	150	168	153	72	-53,3%
ÉPARGNE NETTE	404	460	506	441	499	534	618	15,6%
Subventions et dotations reçues	159	162	149	143	150	249	293	17,5%
• dont subventions d'investissement reçues	70	55	58	47	47	110	151	36,7%
• dont amendes de police	26	28	25	23	26	44	30	-31,6%
• dont FCTVA	50	63	58	68	70	93	110	18,1%
Produits de cession des immobilisations	33	26	183	75	83	551	296	-46,3%
Opérations pour compte de tiers	3	18	4	7	0	2	5	155,9%
Remboursements de prêts	11	21	31	20	34	55	52	-6,5%
Autres immobilisations financières	18	8	6	33	29	9	266	NS
Autres recettes réelles d'investissement	3	1	3	1	4	7	5	-34,2%
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	227	235	376	279	300	874	916	4,8%
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	631	696	882	720	798	1 408	1 534	8,9%
Études	11	18	28	35	34	30	38	26,7%
Subventions d'équipement	88	148	151	133	151	226	423	87,1%
Acquisitions	184	299	263	338	434	465	691	48,6%
• dont Acquisitions Compte Foncier	126	198	187	246	338	340	581	70,6%
Travaux	306	329	371	482	576	698	708	1,4%
Opérations pour compte de tiers	17	11	12	2	3	8	16	92,6%
Prêts accordés	36	46	65	107	50	25	18	-29,1%
Autres dépenses réelles d'investissement	18	34	48	37	26	266	7	-97,4%
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	659	884	938	1 135	1 274	1 718	1 901	10,6%
BESOIN DE FINANCEMENT	28	189	56	414	475	310	367	18,3%
NOUVEAUX EMPRUNTS	0	230	115	150	607	450	359	-20,3%
Fonds de roulement au 1^{er} janvier	289	261	302	362	100	232	372	
Variation du fonds de roulement	- 28	41	59	- 264	132	140	-8,0	
Fonds de roulement au 31 décembre	261	302	361	98	232	372	364	
Encours de dette au 1 ^{er} janvier	1 395	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	1 845	
Encours de dette au 31 décembre	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	1 845	2 132	
Variation de l'encours de dette	- 306	89	- 68	0	439	297	287	
Financement des investissements :								
CAPACITÉ DE FINANCEMENT	95,8%	78,7%	94,1%	63,5%	62,7%	82,0%	80,7%	
EMPRUNT	0,0%	26,0%	12,3%	13,2%	47,7%	26,2%	18,9%	
FONDS DE ROULEMENT	4,2%	-4,7%	-6,3%	23,3%	-10,4%	-8,2%	0,4%	

Remarques préliminaires

L'analyse financière ne prend en compte que les mouvements réels de l'exercice, en dépenses et en recettes. Les mouvements entre les sections de fonctionnement et d'investissement (appelés mouvements pour ordre) sont ignorés.

La consolidation des analyses financières des comptes administratifs de la Ville et du Département nécessite aussi d'écarter les mouvements croisés entre les deux budgets, à savoir, en fonctionnement, la contribution de la Ville au Département au titre de l'aide sociale (419 M€).

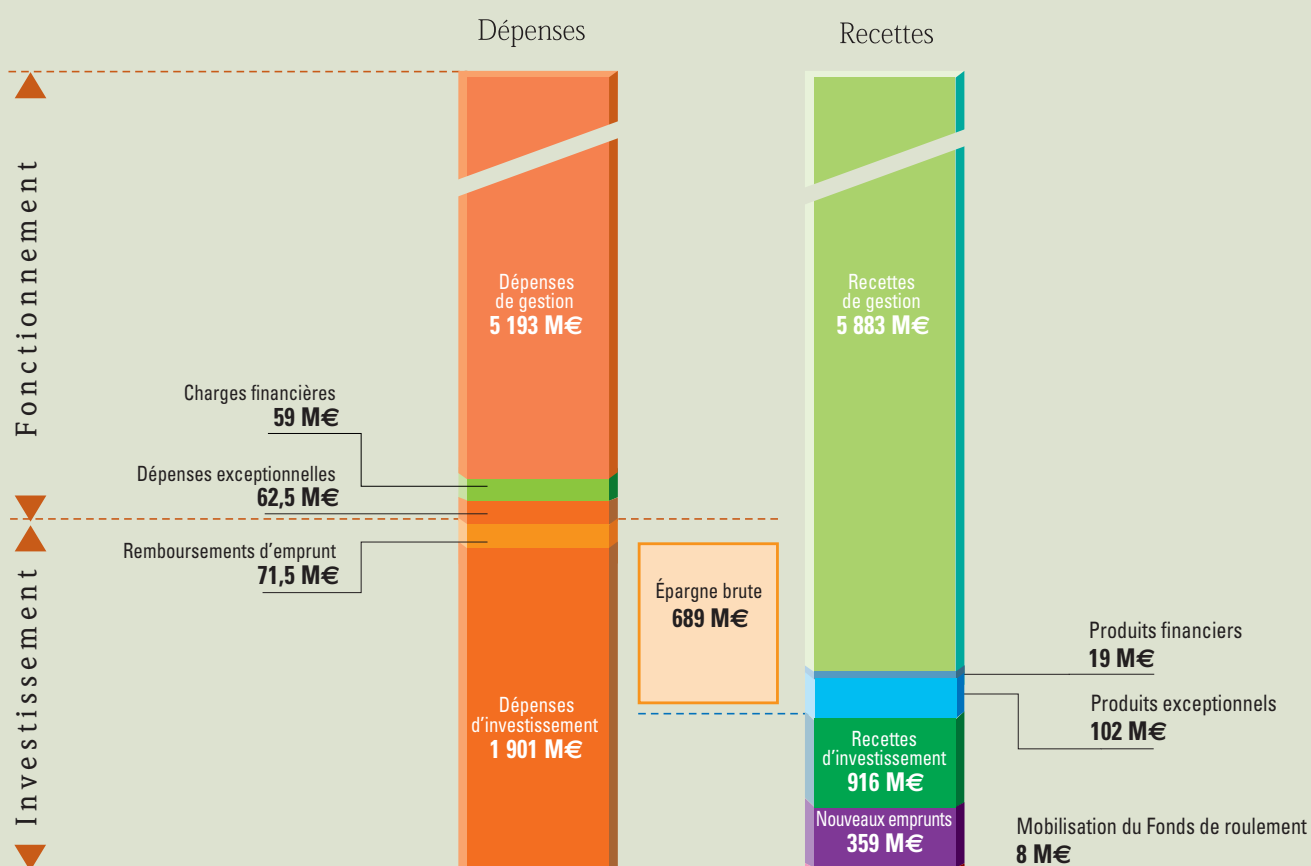
Par ailleurs, en application des nouvelles règles comptables entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2006 (réforme de l'instruction budgétaire des communes M14), les subventions d'équipement (dépenses) ainsi que les produits de cession des immobilisations (recettes), auparavant imputés en section de fonctionnement, sont désormais inscrits en section d'investissement. Dès lors, afin de permettre la comparaison des exercices 2001 à 2007, les données antérieures

à 2006 ont été retraitées selon ces nouvelles règles comptables, entraînant une diminution des volumes de la section de fonctionnement et un accroissement équivalent de ceux de la section d'investissement.

Ont également été neutralisées deux inscriptions comptables équilibrées en dépenses et en recettes, pour un montant total de 179 M€, résultant d'une part de la réforme de la M14 sur les écritures comptables pour les ventes foncières avec échéancier (79 M€), et d'autre part d'une régularisation comptable dans le cadre du paiement d'une indemnité provisionnelle à la SNCF et RFF pour la cession de terrains liée à l'opération Clichy-Batignolles (100 M€).

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2004, la nouvelle instruction budgétaire des départements M52 s'applique en remplacement de la M51. Pour permettre les comparaisons, les comptes des années antérieures ont été transposés en M52.

Compte administratif consolidé 2007



L'investissement progresse encore en 2007 de +10,6 % hors opérations exceptionnelles

Les dépenses réelles d'investissement atteignent 1 901 M€ (crédits de paiement) et dépassent ainsi pour la quatrième année consécutive le milliard d'euros. Ce montant, comme en 2006, inclut deux opérations exceptionnelles, à savoir une subvention d'équipement exceptionnelle à l'OPAC (122 M€) et l'opération d'échange foncier Condorcet/Avenue de France (144 M€). Ainsi, en excluant les opérations exceptionnelles de 2006 (prise de participation dans le capital de la RIVP pour 240 M€) et 2007, la progression des dépenses d'investissement au CA 2007 (1 635 M€) est de +10,6 % par rapport au CA 2006 (1 478 M€).

Les dépenses de travaux continuent de représenter la part principale des investissements. Elles marquent toutefois une relative stabilité en 2007, avec une hausse de +1,4 % à 708 M€, après une progression de +19 % en 2005 et +21 % en 2006.

Parmi ces dépenses, les travaux d'aménagement de l'espace public demeurent les plus importants, avec 207 M€. 50 M€ ont été consacrés à la couverture du boulevard périphérique, tandis que 39 M€ ont été mandatés pour les opérations d'aménagement, dont les espaces civilisés et les quartiers verts, et 26 M€ pour achever la réalisation du tramway. 23 M€ ont par ailleurs été affectés à l'entretien du patrimoine de voirie, ainsi que 20 M€ pour le programme Mobilien, 16 M€ pour les aménagements de sécurité et de mise aux normes, et 12 M€ pour l'éclairage public.

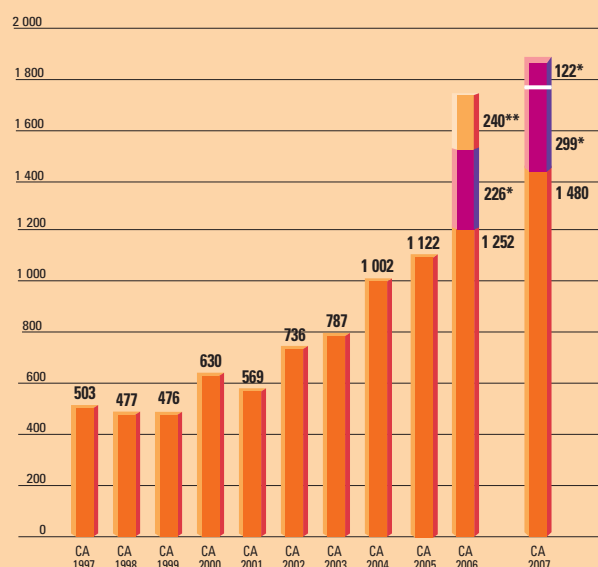
Dans le domaine scolaire (138 M€), 64 M€ de travaux ont été réalisés dans le cadre de constructions nouvelles et restructurations ou extensions d'établissements scolaires, et 35 M€ ont été affectés à de gros travaux d'entretien.

Dans le domaine culturel (113 M€), 63 M€ de travaux ont été réalisés dans le cadre des projets phares de la municipalité (construction du centre de la Gaîté Lyrique, dédié aux musiques actuelles et à l'art interactif, création d'un lieu d'expression artistique au 104 rue d'Aubervilliers, ouverture du centre culturel « Maison des Métallos »). Par ailleurs, 24 M€ ont été dépensés pour des travaux dans les bibliothèques, et 13 M€ pour l'entretien du patrimoine culturel.

Dans le secteur de la petite enfance, 70 M€ ont notamment permis la rénovation ou la construction de crèches nouvelles.

Enfin, 53 M€ de travaux ont été réalisés dans le domaine du sport et de la jeunesse, dont près de 18 M€ pour la construction de la piscine Belleville, du centre musical Fleury Goutte d'Or, et la rénovation du centre d'animation Point du Jour.

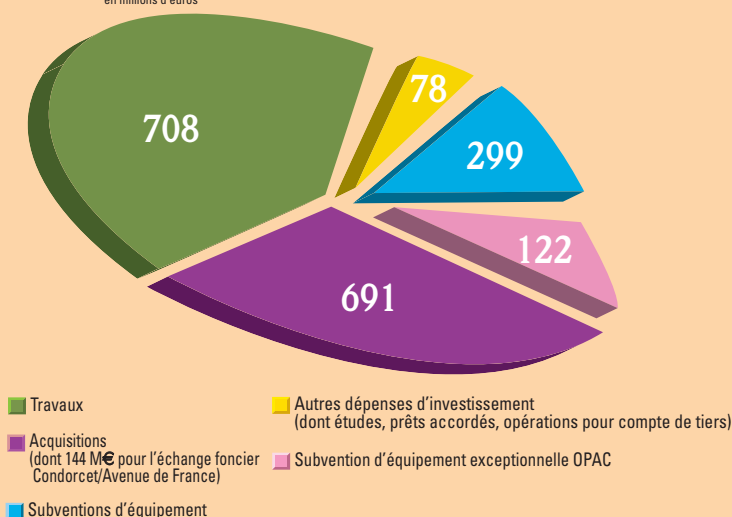
Evolution des dépenses réelles d'investissement hors remboursement d'emprunt de la collectivité parisienne 1997-2007
en millions d'euros



* En application de la réforme de la M14 au 1^{er} janvier 2006, les subventions d'équipement sont désormais imputées en section d'investissement. Elles représentent un montant de 226 M€ en 2006 et 299 M€ en 2007, auquel s'ajoute une subvention exceptionnelle de 122 M€ versée à l'OPAC.

** En 2006, une dépense d'investissement exceptionnelle de 240 M€ a été réalisée, correspondant à une prise de participation dans le capital de la RIVP.

Répartition des dépenses réelles d'investissement de la collectivité parisienne en 2007
en millions d'euros



DES SERVICES PUBLICS MODERNISÉS

La modernisation des services publics offerts aux Parisiens a été poursuivie en 2007. Dans le secteur de l'enfance, ont été ouverts un collège dans le 20^e arrondissement et deux nouvelles écoles abritant chacune un centre de loisirs valides/handicapés en gestion municipale. Par ailleurs, 1 262 places de crèche et halte-garderie ont été ouvertes en 2007, et le développement des structures offrant différents modes d'accueil, régulier ou occasionnel, a été renforcé.

Dans le cadre de l'action envers les personnes âgées, a été inaugurée en décembre 2007 la Résidence Hérold dans le 19^e arrondissement, 14^e établissement pour les

seniors parisiens en perte d'autonomie, financé pour près de 12 M€ par la Collectivité parisienne.

Dans le domaine du sport et de la jeunesse, le programme de rénovation des équipements a été poursuivi en 2007, avec la restructuration des piscines Jean Taris (5^e), Drigny (9^e) et Armand Massard (15^e) pour près de 3 M€ ainsi que les gymnases Parmentier (10^e), Daumesnil (12^e) et Auguste Renoir (14^e). L'effort d'investissement en direction des piscines s'est traduit par une hausse de leur fréquentation, supérieure à 7 %, permettant à la Ville d'engranger plus de 6 M€ de recettes sur cette activité.

LA PRIORITÉ DONNÉE AU LOGEMENT :

L'effort total sur le logement pour l'année 2007 est de 481 M€, dont 38 M€ de crédits délégués par l'Etat.

342 M€ ont été versés sous forme de subventions d'équipement, dont 181 M€ de subvention directement destinée à la réalisation de logements sociaux. En 2007, le financement de 6 165 nouveaux logements a été engagé. A cette fin, le conseil de Paris a délibéré 322 M€ de subventions Ville dont le paiement s'effectuera sur plusieurs années. Au total, 30 000 logements ont été financés sur la mandature 2001-2007. De plus en 2007, 3 122 Prêts Paris Logement 0 % ont été reçus et ont permis à des ménages parisiens d'accéder à la propriété.

L'enveloppe logement du compte foncier (part des acquisitions foncières destinées au logement social) s'élève à 139 M€ en 2007, pour des acquisitions qui permettront de financer 1 200 logements. Les principales acquisitions sont les suivantes :

- 27 boulevard Beaumarchais (4^e) : 8,4 M€, pour 37 logements
- 21 rue Pajol (18^e) : 6,45 M€, pour une résidence étudiante de 146 logements
- 50 rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (4^e) : 6,1 M€, pour 13 à 14 logements
- 61bis-63 rue de l'Ourcq (19^e) : 6 M€, pour 31 logements sociaux
- 16-18 rue Vulpian (13^e) : 5,4 M€, pour 34 logements
- 33 boulevard Garibaldi (15^e) : 5,2 M€, pour 16 logements
- 55 et 57 rue Chardon-Lagache (16^e) : 4,5 M€, pour un foyer de 39 logements
- 77 rue de Villiers (17^e) : 4,1 M€, pour 14 logements
- 52 rue Servan (11^e) : 3,33 M€, pour un CHU et une résidence sociale

Par ailleurs, la Ville est devenue majoritaire au sein de la Régie immobilière de la Ville de Paris à hauteur d'environ 80 %, moyennant le rachat d'une partie des actions détenues par la BNP Paribas et le Groupe Caisses d'Epargne pour un montant de 241 M€. Dans le cadre de cette prise de majorité, une action de transparence a été lancée, entraînant notamment la suppression des situations anormales d'occupation de certains logements. 42 opérations ont été financées en 2007, soit 1 800 logements nouveaux.

Enfin, sur la mandature 2001-2007, 200 M€ ont été consacrés à la lutte contre l'insalubrité, auxquels s'ajoutent 19 M€ de crédits délégués par l'ANAH depuis 2005. Cette action concerne 1 030 immeubles. A fin 2007, 80 % des immeubles étaient sortis de l'insalubrité ou engagés dans un processus de sortie.

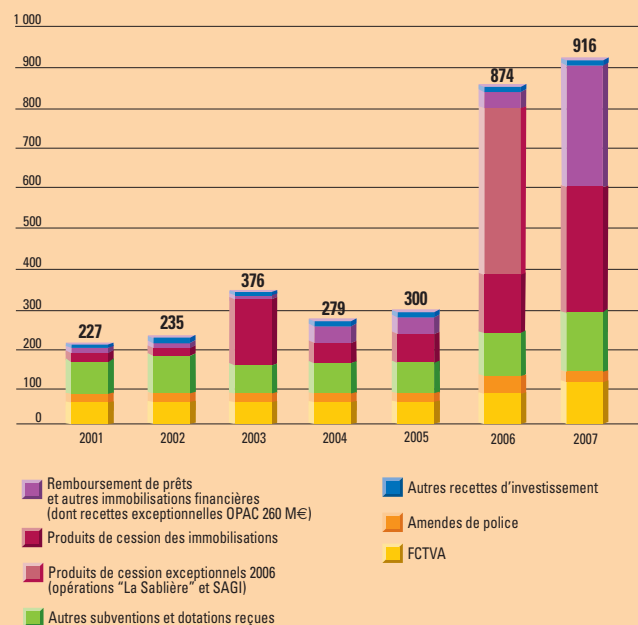
Les dépenses liées aux acquisitions atteignent en 2007 un volume proche de celui des dépenses de travaux, à 691 M€, en progression de +48,6 % par rapport au CA 2006. Les acquisitions foncières augmentent fortement à 581 M€ (contre 340 M€ en 2006), avec notamment 144 M€ pour l'échange foncier Condorcet/Avenue de France, 139 M€ pour l'opération Batignolles et 84 M€ pour l'acquisition d'emprises au titre d'U3M.

Le montant des subventions d'équipement versées atteint 423 M€ en 2007, dont 342 M€ dans le secteur du logement, comprenant 122 M€ de subvention exceptionnelle à l'OPAC, et 22 M€ pour la voirie et les transports.

Les dépenses d'études progressent légèrement en 2007, à 38 M€ contre 30 M€ en 2006.

Les recettes réelles d'investissement progressent à nouveau en 2007 pour atteindre 916 M€, par l'effet conjugué de plusieurs opérations exceptionnelles

Evolution des recettes réelles d'investissement de la collectivité parisienne depuis 2001 en millions d'euros



Les recettes réelles d'investissement atteignent 916 M€, contre 874 M€ en 2006. Ce montant comprend la perception de deux recettes exceptionnelles, liées d'une part au remboursement anticipé d'avances consenties à l'OPAC pour 260 M€, et d'autre part à l'opération d'échange foncier Condorcet/Avenue de France pour 138 M€, soit un total de 398 M€.

En excluant les opérations exceptionnelles de 2006 (vente d'immeubles SAGI à « La Sablière » et d'actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI, pour un total de 422 M€) et de 2007, les recettes d'investissement augmentent de +15 % en 2007, notamment grâce à la progression des produits de cession qui, à périmètre constant, passent de 129 M€ en 2006 à 158 M€ en 2007, et à l'accroissement des subventions et dotations reçues, de +17,5 % à 293 M€, dont 151 M€ pour les subventions d'investissement et 110 M€ pour le FCTVA.

Le rythme de progression des charges de gestion courante s'établit comme l'an passé autour de +4 %, sous l'effet notamment des dépenses sociales et des contributions

Les charges de gestion courante s'élèvent à 5 193 M€ en 2007 contre 4 978 M€ en 2006, soit une progression de +4,3 %, identique à celle des années 2005 et 2006. Dans la continuité des années précédentes, cette évolution s'explique en grande partie par le dynamisme des contributions versées aux partenaires extérieurs et des dépenses sociales. L'augmentation des charges de personnel est de +4,7 %, principalement en raison de facteurs exogènes à la Collectivité, tandis que la progression des charges à caractère général est à nouveau contenue, avec +2,6 %, dans un contexte de reprise de l'inflation.

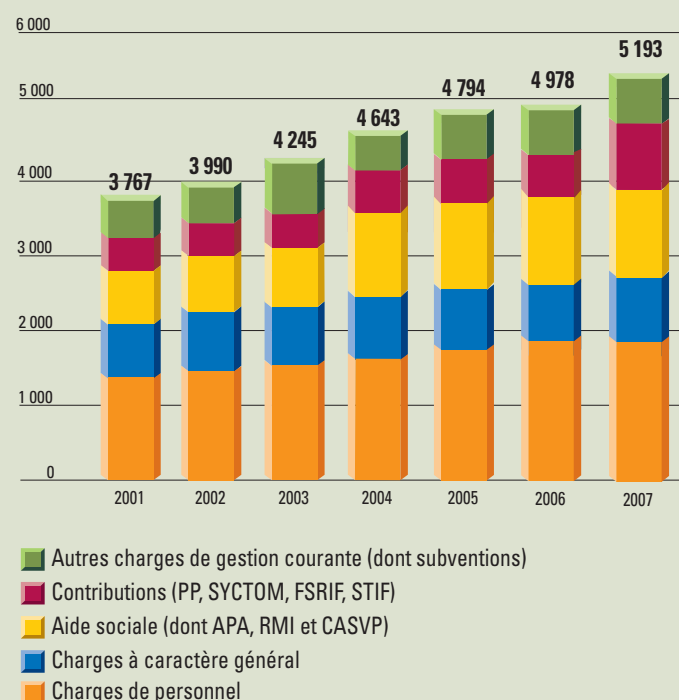
Les participations versées par la collectivité parisienne à ses partenaires restent l'une des principales sources de progression des charges de gestion courante. Ainsi, et en premier lieu, la contribution versée au Syndicat des transports d'Ile-de-France atteint 317 M€, soit +23 % en 2007 (après +27 % en 2006), permettant la poursuite du renforcement majeur de l'offre de transports publics. En second lieu, la contribution au FSRIF, Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France redistribué aux communes les plus défavorisées, augmente de +8 % à 103 M€, tandis que les subventions diverses progressent de +6,7 % à 208 M€ (dont +12 % pour les crèches privées et +31 % pour la dotation de fonctionnement des collèges), et la contribution de la Ville de Paris au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de +6 % à 113 M€.

La progression des dépenses d'aide sociale du Département de Paris est de +2,5 % en 2007, sous l'impulsion de l'aide sociale aux personnes âgées (+6 % à 142 M€) et de l'Allocation personnalisée d'Autonomie (+3,5 % à 107 M€), tandis que la contribution versée par la Ville de Paris au Centre d'action sociale a pour sa part été stabilisée à 285 M€. En revanche, les dépenses d'allocation RMI diminuent de -2 % en 2007, en raison d'une baisse de la population bénéficiaire pour la première année depuis le transfert de la gestion du RMI aux Départements en 2004.

Les charges de personnel augmentent de +4,7 % pour atteindre 1 863 M€ en 2007, après une hausse de +2,8 % en 2006, +3,1 % en 2005, +3,7 % en 2004, +5,4 % en 2003 et +6,5 % en 2002. Cette évolution résulte à la fois de facteurs exogènes à la collectivité parisienne et de décisions propres à politique municipale.

Parmi les facteurs exogènes, figure notamment l'évolution de la valeur du point fonction publique, augmenté de +0,8 % en février 2007, soit une hausse pondérée de 0,98 % sur l'année 2007 (après la revalorisation de 0,5 % en juillet 2006), auquel s'ajoute l'effet mécanique du glissement vieillesse technicité (G.V.T.), qui s'élève

Evolution des dépenses courantes de fonctionnement de la collectivité parisienne depuis 2001
en millions d'euros



à 0,75 % de la masse salariale. Sur le Département, l'intégration de 400 personnels TOS représente un coût global de près de 12 M€.

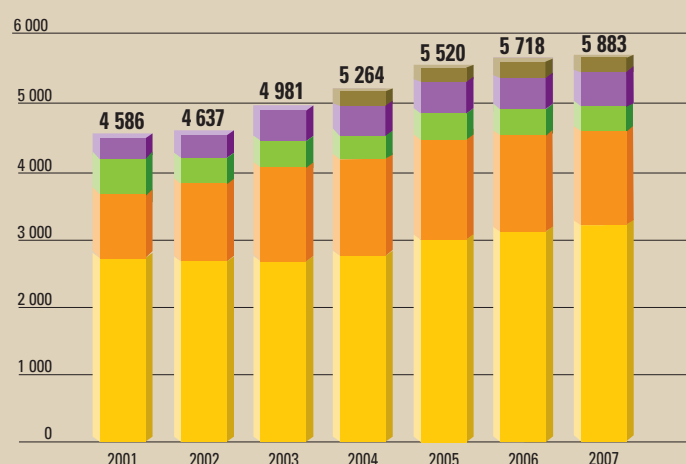
A ces facteurs d'évolution exogènes, s'ajoutent des facteurs propres aux choix politiques municipaux, tels que les créations d'emplois dans le cadre de l'ouverture de nouveaux équipements (au total en 2007, 146 créations nettes de postes ont été enregistrées), la fin de l'application du protocole d'accord cadre ARTT (131 créations) et la poursuite de la résorption de l'emploi précaire (994 contractualisations en 2007).

Enfin, les réformes statutaires votées lors du Conseil de Paris de décembre 2006 portent leur effet en année pleine sur 2007 (attribution d'un point d'indice supplémentaire à tous les agents, modification de l'échelle indiciaire de certains corps de Catégorie B et premier volet de la réforme de la Catégorie C).

Dans un contexte de stabilité du taux des impôts locaux, les recettes courantes de fonctionnement progressent de près de +3 % en 2007

Evolution des recettes courantes de fonctionnement de la collectivité parisienne depuis 2001

en millions d'euros



- Compensation des transferts de compétences (dotations TSCA, TIPP et FMDI)
- Redevances et prestations de service
- Autres recettes courantes de fonctionnement
- Dotations de l'Etat
- Impôts et taxes

LA GESTION Saine ET RIGoureuse DES FINANCES Publiques

Dans la continuité des années précédentes, la collectivité parisienne, à travers sa politique d'achats, a réalisé en 2007 d'importantes économies de fonctionnement dans divers secteurs de son activité. Ainsi, près de 2 M€ d'économies ont été réalisées sur l'entretien voies et réseaux, grâce à l'ajustement du besoin consécutif à la modernisation des matériels (stationnement/horodateurs) ainsi qu'au renouvellement des marchés relatifs à l'entretien du mobilier urbain.

D'autres économies ont été réalisées sur les frais de télécommunication par les effets conjugués de la responsabilisation des différents services de la Mairie quant à leur consommation et à la recherche des opportunités offertes par le marché dans ce domaine. En matière de gestion des équipements sportifs, une attention particulière a été portée à la maîtrise des consommations d'eau, ainsi les dépenses d'eau sont aujourd'hui inférieures de 8 % par rapport à 2002 alors même que les équipements (piscines et centres sportifs) sont plus nombreux et que le prix de l'eau a fortement augmenté sur la période.

Les recettes courantes de fonctionnement augmentent de +2,9 % à 5 883 M€ contre 5 718 M€ au CA 2006.

Pour la 7^e année consécutive et conformément aux engagements de la municipalité, les taux de la fiscalité directe locale ont été maintenus stables en 2007. Ils restent fixés à 10,99 % pour la taxe d'habitation (8,8 % pour la Ville et 2,19 % pour le Département), 7,11 % pour la taxe sur le foncier bâti, 13,5 % pour le foncier non bâti et 12,35 % pour la taxe professionnelle.

Ainsi, le produit total de la fiscalité directe progresse de +1,8 % (1 682 M€ en 2007 contre 1 652 M€ au CA 2006), sous la seule impulsion de l'augmentation des bases d'imposition. S'agissant des bases d'imposition, la hausse de +2,6 % des bases de la taxe foncière sur les propriétés bâties se cumule avec l'augmentation de +2,5 % de celles de la taxe d'habitation et de +0,8 % de celles de la taxe professionnelle. Ce dynamisme est pour la plus grande part imputable au coefficient de revalorisation nominale des valeurs locatives voté par le Parlement pour 2007, à savoir +1,8 %.

Par conséquent, la pression fiscale pesant sur les ménages et entreprises parisiens reste modérée en 2007.

Les dotations de l'Etat ne progressent à nouveau que très faiblement en 2007 (+0,6 % à 1 341 M€), tandis que la dotation TIPP (Taxe intérieure sur les produits pétroliers) de 234 M€, destinée à compenser les charges de RMI transférées par l'Etat, est inférieure de 52 M€ aux dépenses effectivement supportées par la Collectivité parisienne, la dotation exceptionnelle du Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (26 M€) ne comblant que la moitié de ce déficit. La dotation TSCA (Taxe spéciale sur les contrats d'assurance), versée en compensation des divers transferts de compétences réalisés depuis 2005 (transfert des TOS, compensation du STIF et de la suppression de la vignette, transfert du Fonds d'aide aux jeunes...) atteint 54 M€ en 2007.

Par ailleurs, le renouvellement des marchés relatifs aux espaces verts (déchets verts, fleurs coupées, compositions florales, prestations d'animation dans les jardins, d'entretien de terrain et des réseaux, distribution d'eau potable...) a engendré près de 1 M€ d'économies en 2007. Dans le domaine de la collecte des ordures ménagères, près de 3,5 M€ d'économies ont été réalisées à l'occasion des renouvellements du marché de mise à disposition des bacs de collecte, et du marché de collecte du verre.

Dans une perspective de fiabilisation des données financières, la collectivité parisienne s'est engagée en 2007 dans la mise en place d'un progiciel de gestion intégré (dénommé Alizé). Première pierre du programme SEQUANA qui a pour objectif de moderniser les systèmes informatiques de la collectivité, le nouveau système d'information financier ALIZE a été déployé progressivement d'abord sur le Département (mai 2007) puis sur la Ville (février 2008). L'existence d'un outil unique est un facteur essentiel pour une meilleure circulation de l'information permettant ainsi une optimisation des fonctions budgétaires et comptables.

La progression des recettes courantes de fonctionnement s'explique par les autres postes de recettes, dont principalement la fiscalité immobilière, qui s'établit à 940 M€ dont 688 M€ de droits de mutation à titre onéreux sur le Département et 252 M€ de taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur la Ville. Par ailleurs, sous l'impulsion de l'augmentation des loyers perçus par la Ville, les autres recettes courantes de fonctionnement progressent de +39 % à 316 M€, tandis que les produits des prestations de services marquent une hausse de +20 % à 123 M€, en raison notamment de la progression des recettes de participations familiales pour les crèches (+6,5 M€, effet volume lié à l'ouverture de nouvelles places), et de la nouvelle recette liée au service Vélib' (près de 9 M€). Enfin, les subventions et participations reçues atteignent 222 M€ (+6 %), en raison notamment des recettes de la Caisse d'allocations familiales qui accompagnent la réalisation du programme de crèches de la mandature (123,6 M€ en 2007 contre 111,5 M€ en 2006).

UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ

En matière sociale, la politique de la collectivité est délibérément tournée vers les plus démunis.

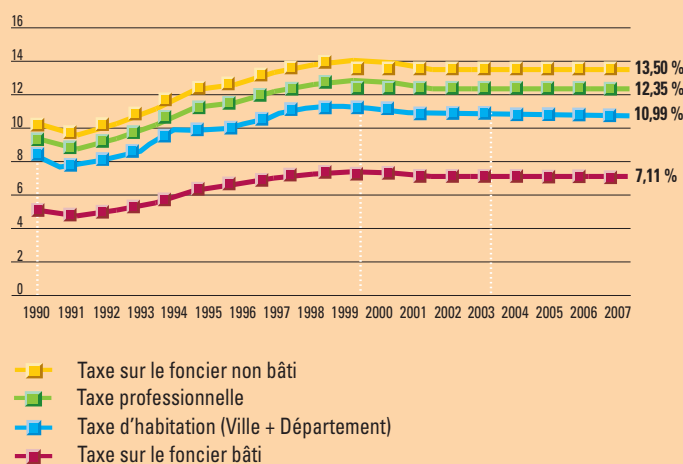
Ainsi, Paris a maintenu son effort sur le Plan départemental d'insertion, volet insertion du RMI (54 M€). L'action renforcée des différents acteurs a permis le retour à l'emploi de 7 409 allocataires du RMI en 2007.

Par ailleurs, 23,5 M€ ont été consacrés en 2007 à la prévention spécialisée. Depuis 2001, le Département de Paris a renforcé considérablement les moyens aux clubs et équipes de prévention spécialisée. Cela s'est traduit par 21 associations conventionnées et agréées, 52 postes supplémentaires d'éducateurs (soit au total 290 postes) et plus de 14 000 jeunes suivis. En 2007, a été poursuivi le programme de renforcement des actions de prévention menées par les centres sociaux associatifs en direction des jeunes en difficulté et de leurs familles.

En outre, la participation parisienne au GIP Samu social a continué d'augmenter pour atteindre près de 2,5 M€ en 2007, auxquels s'ajoutent 224 K€ en investissement pour l'agrandissement et la restructuration de l'Espace Solidarité Insertion du 12^e arrondissement (hospice Saint-Michel), en vue d'améliorer les conditions d'accueil du public en grande difficulté.

Enfin, Paris participe à l'équilibre financier des 4 Centres d'hébergement d'urgence du CASVP, chargés de proposer aux Parisiens sans abri un accueil et un hébergement de qualité qui respecte la dignité et l'intimité des résidents et favorise leur réinsertion sociale.

Evolution des taux de la fiscalité locale depuis 1990 en %



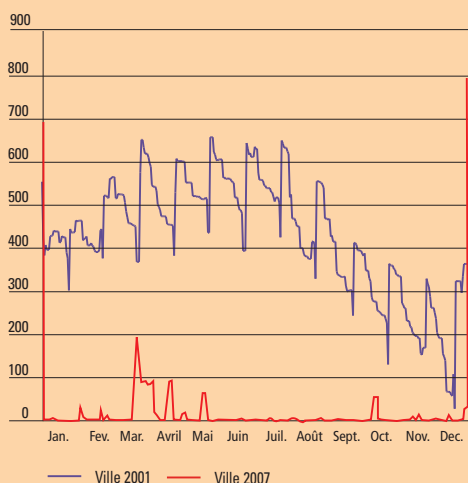
UNE POLITIQUE D'ENGAGEMENT DANS L'INNOVATION

La collectivité parisienne s'est résolument engagée dans l'innovation à travers un certain nombre d'actions phares. Ainsi, le programme PARVI, Paris ville numérique, regroupe l'ensemble des initiatives de la Ville visant à mettre au service des Parisiens le potentiel des nouvelles technologies de l'information et de la communication : mise en place d'une série de sites Internet (Paris.fr, sites d'arrondissements, Paris Jeunesse...), développement du très haut débit et de l'accès universel à Internet (fibre optique, réseau wi-fi...), lutte contre la « fracture numérique » par la mise en place des Espaces publics numériques... PARVI concerne l'ensemble des secteurs d'activité de la Collectivité (services sociaux, vie associative, développement économique, administration, affaires culturelles, écoles...).

Par ailleurs, Paris participe financièrement au développement des pôles de compétitivité, pour lesquels 4,5 M€ d'aides ont été versées en 2007, destinées à 4 pôles « mondiaux ou à vocation mondiale ». La Ville accompagne également le développement des pépinières d'entreprises, accueillant de jeunes entreprises innovantes auxquelles sont apportés des conseils juridiques, financiers et économiques. Paris est partenaire de 7 pépinières d'entreprises (dont 2 créées en 2007), dans le domaine des NTIC, de la santé et des biotechnologies, du design, et de la mode.

Les opérations financières et exceptionnelles

Evolution des soldes journaliers de trésorerie de la Ville de Paris
Comparaison des années 2001 et 2007
en millions d'euros



En 2007, les produits exceptionnels, à 102 M€ comprennent 90 M€ de recettes liées au remboursement anticipé d'avances consenties à l'OPAC. En dépenses, les charges exceptionnelles, à 63 M€, comportent notamment 25 M€ de déficits ZAC et 11 M€ de charges de contentieux dans le domaine de la voirie.

En matière financière, l'accroissement mécanique des frais liés à l'augmentation de l'encours de dette est limité à +3 M€ en 2007 (soit +5,6 % contre +15,6 % d'augmentation de l'encours de dette), grâce à la poursuite d'une politique de gestion active de la dette et de la trésorerie entamée en 2001, se traduisant par un objectif de trésorerie « zéro » et une démarche d'optimisation de l'utilisation des outils financiers (cf. encadré).

En tenant compte des opérations financières et exceptionnelles, le total des dépenses de fonctionnement progresse de +3,9 % et le total des recettes de +3,4 % en 2007.

UNE GESTION FINANCIÈRE INNOVANTE

L'emprunt permet d'étaler dans le temps la charge de la réalisation d'équipements qui vont profiter à plusieurs générations de Parisiens. La Ville de Paris a le souci constant d'obtenir les meilleures conditions financières possibles pour ses emprunts en tirant notamment parti de sa qualité de signature AAA, notation la plus élevée délivrée par les trois agences indépendantes Standard and Poor's, Moody's et FitchRatings depuis 2007.

C'est pourquoi la Ville diversifie ses sources de financement, en se donnant la possibilité de lever des fonds directement sur les marchés financiers via le recours au marché obligataire, en complément des emprunts bancaires traditionnels. Ainsi, afin de saisir les opportunités du marché financier, la Ville s'est dotée d'un programme d'émissions de titres « EMTN » (« Euro Medium Term Notes ») qui constitue un cadre juridique lui permettant de lancer des émissions obligataires plus rapidement et à un meilleur coût.

En 2007, grâce à ce programme EMTN, la Ville a pu lever des fonds rapidement pour se financer à des conditions très performantes, malgré la crise de liquidité qu'ont connue les marchés financiers en novembre et décembre. Ainsi, en décembre 2007, la Ville a réalisé une émission obligataire publique sur le marché de l'euro pour un montant de 160 M€ et deux émissions obligataires privées en francs suisse équivalent à 49 M€ (les émissions en devises étant systématiquement et immédiatement transformées en euros afin de supprimer totalement le risque de change pour la Ville). Ce recours au marché obligataire a permis de réaliser un gain en frais financiers de 2,5 M€ sur la durée de vie de ces émissions, par rapport à un endettement bancaire classique.

Après avoir conclu des émissions en 2005 en euro, francs suisse, yen et Hong-Kong dollar, et en 2006 en euro et en couronne norvégienne, la Ville a confirmé en 2007 la notoriété et l'attractivité de Paris et de sa signature AAA auprès des investisseurs internationaux.

Dans sa gestion active de la dette et de la trésorerie, la Ville s'est fixé comme référence d'atteindre chaque année un niveau de taux moyen pondéré de la dette significativement plus bas que le taux moyen de l'OAT 10 ans sur l'année (le taux moyen pondéré de la dette étant calculé de la manière suivante : (frais financiers [de la dette long terme et court terme « lignes de trésorerie »] + flux payés sur swaps – flux reçus sur swaps) / (capital restant dû de la dette 100)).

Depuis 2003, le taux moyen pondéré de la dette de la Ville a ainsi toujours été inférieur au taux moyen de l'OAT 10 ans (entre parenthèses) : 3,72 % en 2003 (4,13 %), 2,95 % en 2004 (4,10 %), 3,01 % en 2005 (3,41 %), 2,49 % en 2006 (3,79 %), 2,82 % en 2007 (4,31 %).

La capacité de financement des investissements progresse à nouveau en 2007 grâce aux recettes exceptionnelles d'investissement

Tandis que l'épargne brute de la collectivité (écart entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement) est stable en 2007 à 689 M€, la capacité de financement des investissements progresse fortement pour s'établir à 1 534 M€ soit +9 % par rapport au CA 2006, grâce notamment aux recettes exceptionnelles d'investissement perçues en 2007 (cf. page 6). Elle permet ainsi de financer près de 81 % des dépenses réelles d'investissement, soit un niveau équivalent à celui atteint en 2006.

Par ailleurs, 359 M€ d'emprunt ont été mobilisés, dont 209 M€ sous forme d'émissions obligataires et 150 M€ d'emprunt revolving.

Au terme de l'exercice 2007, le besoin de financement nécessaire à l'équilibre du compte administratif est de 276 M€ pour la Ville et de 90 M€ pour le Département. Ainsi, compte tenu de l'emprunt souscrit, le fonds de roulement de la collectivité n'est mobilisé qu'à hauteur de 8 M€, et s'établit à 364 M€ au 31 décembre 2007.

L'ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

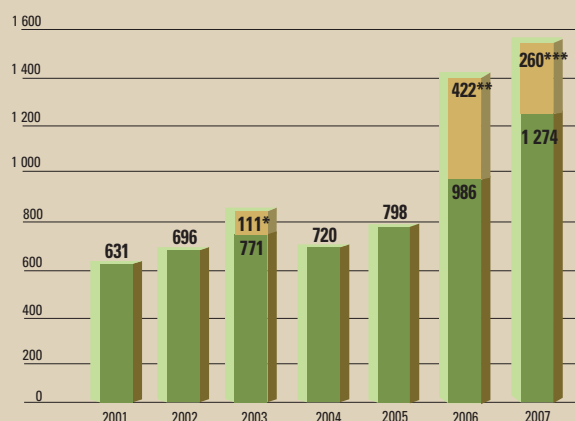
La collectivité parisienne s'est résolument engagée dans une démarche de développement durable, qui concerne de nombreux domaines de son activité.

Ainsi, l'adoption du Plan Climat de Paris en octobre 2007 est venue conforter et accroître les efforts de la municipalité en matière de réduction de l'impact climatique de l'administration et du territoire parisiens. La majorité des mesures prévues par le Plan Climat seront lancées en 2008 mais, dès 2007, 6 M€ ont été consacrés au remplacement des chaufferies dans les bâtiments publics par des dispositifs énergétiquement plus efficaces, 7 M€ ont permis d'intégrer les contraintes de consommation énergétique dans les projets de création de logements sociaux, 3 M€ sont venus abonder le Fonds de solidarité pour le logement, et 4 M€ ont été mobilisés pour le remplacement des véhicules de la propreté par des véhicules fonctionnant au GPL.

Dans le domaine des transports, 19 M€ ont été consacrés à la réalisation de plusieurs lignes majeures du réseau Mobilien (bus en site protégé), destiné à faciliter la mobilité d'un nombre croissant d'usagers dans des zones parfois mal desservies, ainsi qu'à relier des pôles de transport avec une régularité satisfaisante. Avec un investissement de plus de 70 M€ sur 5 ans pour 17 lignes, la Ville de Paris a fait un effort considérable pour promouvoir un réseau déployé à l'échelle régionale (Plan de déplacement urbain de la Région Ile-de-France). Par ailleurs, le dispositif Vélib' a été inauguré en juillet 2007 et a vu la mise en place progressive de 1 451 stations et 20 600 vélos déployés fin 2007. 17 millions de déplacements en Vélib' ont été recensés depuis lors. Enfin, la Ville participe aux travaux du prolongement du tramway T2 entre Issy-les-Moulineaux et la porte de Versailles.

D'importantes actions ont également été réalisées afin de lutter contre les nuisances sonores. Ainsi, 2007 a été « l'année » des couvertures du périphérique, constituant une protection contre les nuisances sonores subies par les riverains : en février a été inaugurée la couverture Porte des Lilas tandis que celle de la Porte de Vanves a été réalisée dans sa quasi-intégralité au cours de l'année. 41 M€ ont été investis par la Ville en 2007, sur un total de 140 M€ depuis 2002. Par ailleurs, ont été lancées en 2007 des études sur l'insertion urbaine du boulevard périphérique, permettant notamment de définir les endroits à traiter avec des écrans anti-bruit.

Capacité de financement des investissements de la collectivité parisienne depuis 2001 en millions d'euros

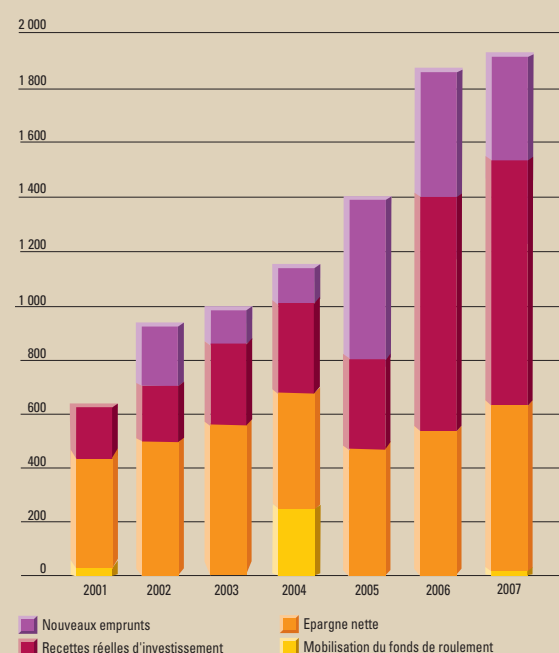


(*) En 2003, la capacité de financement des investissements bénéficie de la recette exceptionnelle liée à la vente par la Ville de ses parts de la Compagnie nationale du Rhône pour un total de 111 M€.

(**) En 2006, la capacité de financement des investissements bénéficie des recettes exceptionnelles d'investissement liées à la cession d'immeubles SAGI à "La Sablière" et à la vente des actions détenues par la Ville dans le capital de la SAGI, pour un montant total de 422 M€.

(***) En 2007, la capacité de financement des investissements bénéficie des recettes exceptionnelles d'investissement liées au remboursement anticipé des avances versées à l'OPAC (260 M€).

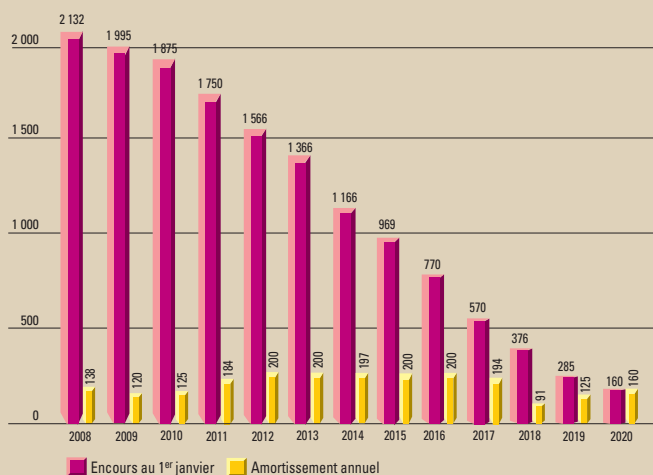
Evolution du mode de financement des investissements de la collectivité parisienne en millions d'euros



Les investissements (1 901 M€) ont été financés en 2007 pour près d'un tiers par les ressources disponibles après remboursement d'emprunt (épargne nette 618 M€), pour 916 M€ par les recettes d'investissement (dont 260 M€ de recettes exceptionnelles OPAC), par 359 M€ de nouveaux emprunts et 8 M€ de mobilisation du fonds de roulement.

Paris reste l'une des collectivités les plus modérément endettées en 2007

Profil d'extinction de la dette et amortissement annuel
au 1^{er} janvier 2008
en millions d'euros

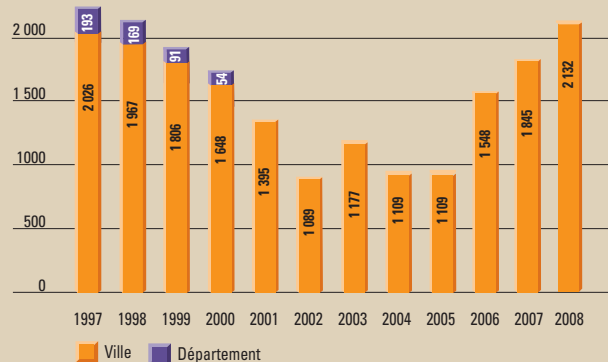


L'encours de dette atteint 2 132 M€ au terme de l'exercice 2007. Cela représente un endettement net de +287 M€ compte tenu du remboursement d'emprunt de 72 M€. Ainsi, la dette ne progresse que de +15,5 % au 31 décembre 2007 par rapport au 31 décembre 2006, alors même que les dépenses d'investissement sont en hausse de +21 %.

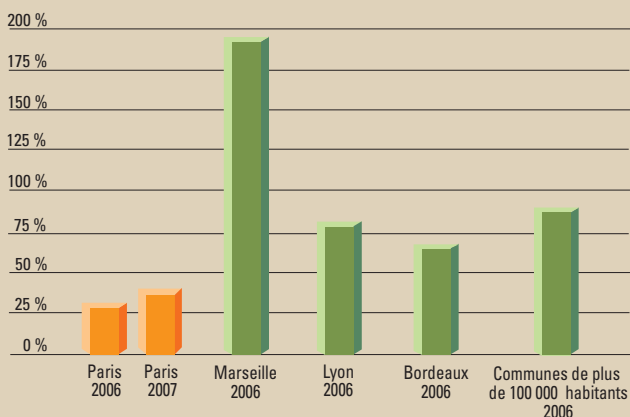
Paris reste ainsi l'une des collectivités les moins endettées de France, avec un ratio d'encours de dette/recettes réelles de fonctionnement de 36 %, contre 195 % à Marseille, 79 % à Lyon et 61 % à Bordeaux, tandis que la moyenne nationale des communes de plus de 100 000 habitants est de 81 %.

Paris parvient ainsi, pour la quatrième année consécutive, à réaliser un programme d'investissement d'un niveau exceptionnel, proche de 2 milliards d'euros en 2007, tout en n'augmentant son endettement que de manière marginale.

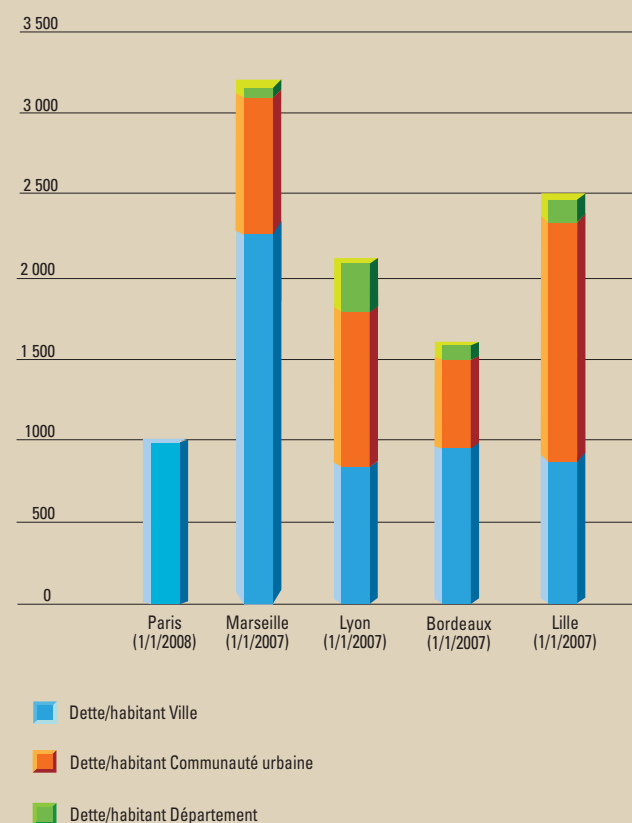
Evolution de l'encours de dette
de la collectivité parisienne de 1996 à 2008
en millions d'euros



Comparaison du ratio d'endettement
(encours/recettes réelles de fonctionnement)
en %



Dette par habitant
Données comparées



Soldes financiers consolidés 2001-2007

en millions d'euros

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007	Variation 2007/2006
RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	4 586	4 637	4 981	5 264	5 520	5 718	5 883	2,9%
CHARGES DE GESTION COURANTE	3 767	3 990	4 245	4 643	4 794	4 978	5 193	4,3%
Épargne de gestion	819	648	736	621	725	740	690	-6,8%
SOLDE FINANCIER	-62	-31	-29	-13	-13	-27	-40	47,1%
SOLDE EXCEPTIONNEL	-47	-15	-18	-18	-46	-25	+40	NS
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	4 609	4 664	5 006	5 331	5 576	5 804	6 004	3,4%
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	3 899	4 062	4 317	4 740	4 909	5 117	5 315	3,9%
Épargne brute	710	602	689	590	667	687	689	0,3%
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNT (AVEC CRÉDITS REVOLVING)	306	141	183	150	168	153	72	-53,3%
Épargne nette	404	460	506	441	499	534	618	15,6%
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT	227	235	376	279	300	874	916	4,8%
Capacité de financement des investissements A	631	696	882	720	798	1 408	1 534	8,9%
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT B	659	884	938	1 135	1 274	1 718	1 901	10,6%
Besoin de financement C = B – A	28	189	56	414	475	310	367	18,3%
NOUVEAUX EMPRUNTS D	0	230	115	150	607	450	359	-20,3%
Fonds de roulement au 1 ^{er} janvier	289	261	302	362	100	232	372	
Variation du fonds de roulement = D – C	-28	41	59	-264	132	140	-8	
Fonds de roulement au 31 décembre	261	302	361	98	232	372	364	
ENCOURS DE DETTE AU 1 ^{ER} JANVIER	1 385	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	1 845	
ENCOURS DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE	1 089	1 177	1 109	1 109	1 548	1 845	2 132	
Variation de l'encours de dette	-306	89	-68	0	439	297	287	
Financement des investissements :								
CAPACITÉ DE FINANCEMENT	95,8%	78,7%	94,1%	63,5%	62,7%	82,0%	80,7%	
EMPRUNT	0,0%	26,0%	12,3%	13,2%	47,7%	26,2%	18,9%	
FONDS DE ROULEMENT	4,2%	-4,7%	-6,3%	23,3%	-10,4%	-8,2%	0,4%	

Compte administratif 2007 de la Ville

Équilibre financier

Section de fonctionnement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Chapitres 011, 012, 65, 014	3 973 793 058,92	Comptes 70 à 75 + 013	4 604 933 184,96
66 Charges financières	58 960 850,49	76 Produits financiers	17 753 244,86
67 Charges exceptionnelles	61 706 290,54	77 Produits exceptionnels	436 620 136,96
Total dépenses réelles	4 094 460 199,95	Total recettes réelles	5 059 306 566,78
SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES		964 846 366,83	
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total dépenses d'ordre	555 331 928,35	Total recettes d'ordre	12 177 943,85
Total (opérations réelles et d'ordre)	4 649 792 128,30	Total (opérations réelles et d'ordre)	5 071 484 510,63
002 Déficit antérieur reporté	0,00	002 Excédent antérieur reporté	165 963 742,95
		Cumul des recettes	5 237 448 253,58
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		EXCÉDENT	
			587 656 125,28

Section d'investissement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Dépenses financières		Ressources propres d'origine externe	
10 Reversement de dotations	2 438 112,25	10 Dotations et fonds divers (sauf 1068)	100 967 314,09
13 Subventions	365 357,97	138 Subventions d'investissement non affectées	0,00
16 Remboursements d'emprunt (hors crédit revolving)	72 436 034,86	27 Remboursements de prêts	356 800 208,90
16449 Crédit revolving	701 868 399,91		
		Autres ressources externes définitives	
26 Participations	725 000,00	20 Immobilisations incorporelles	0,00
27 Autres immobilisations financières	196 050 419,56	21 Immobilisations corporelles	103 748 902,51
		23 Immobilisations en cours	980 571,61
		26 Cessions de participations et créances rattachées	0,00
		13 (sauf 138) Subventions d'investissement	110 651 372,40
Dépenses d'équipement		Autres ressources externes non définitives	
20 Immobilisations incorporelles	36 772 784,61	163 Emprunts obligataires	208 810 250,16
204 Subventions d'équipements versées	348 081 772,37	164 Emprunts auprès d'établissement de crédits (hors crédit revolving)	150 000 000,00
21 Immobilisations corporelles	605 275 221,16	16449 Crédit revolving	701 868 399,91
23 Immobilisations en cours	652 748 527,73	165 Dépôts et cautionnements reçus	154 521,60
45 Opérations pour compte de tiers	2 236 922,38	45 Opérations pour compte de tiers	2 356 324,18
Total dépenses réelles	2 618 998 552,80	Total recettes réelles	1 736 337 865,36
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (DÉPENSES – RECETTES)		882 660 687,44	
OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
Total	188 971 722,30	Total	188 971 722,30
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total	12 177 943,85	Total	555 331 928,35
Total (opérations réelles et d'ordre)	2 820 148 218,95	Total (opérations réelles et d'ordre)	2 480 641 516,01
D001 Résultat reporté n – 1	272 547 660,37	R1068 Affectation n – 1	339 611 724,26
Total dépenses d'investissement	3 092 695 879,32	Total recettes d'investissement	2 820 253 240,27
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		DÉFICIT	
			272 442 639,05

Compte administratif 2007 du Département

Équilibre financier

Section de fonctionnement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
Chapitres 011, 012, 65, 014	1 202 985 179,29	Comptes 70, 73, 74, 75, 013	1 427 247 244,96
015 RMI	339 655 351,65	015 RMI	262 298 622,25
016 APA	106 582 034,27	016 APA	18 223 381,61
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	866 286,39
67 Charges exceptionnelles	882 090,39	77 Produits exceptionnels	1 672 488,52
68 Dotations aux provisions	0,00	78 Reprises sur provisions	0,00
Total dépenses réelles et mixtes	1 650 104 655,60	Total recettes réelles et mixtes	1 710 308 023,73
SOLDE DES OPÉRATIONS RÉELLES ET MIXTES		60 203 368,13	
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total dépenses d'ordre	16 762 869,28	Total recettes d'ordre	2 382 000,00
Total (opérations réelles et d'ordre)	1 666 867 524,88	Total (opérations réelles et d'ordre)	1 712 690 023,73
D002 Déficit antérieur reporté		R002 Excédent antérieur reporté	136 312 491,63
Total dépenses de fonctionnement	1 666 867 524,88	Total recettes de fonctionnement	1 849 002 515,36
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		EXCÉDENT	
		182 134 990,48	

Section d'investissement

en euros

Dépenses		Recettes	
OPÉRATIONS RÉELLES			
ÉQUIPEMENT DÉPARTEMENTAUX (invts. directs)	143 623 771,29		
Dépenses d'équipement		10 (sauf 1068) Fonds propres d'origine externe	11 449 124,13
20 Immobilisations incorporelles	1 332 263,51	20 Immobilisations incorporelles	0,00
21 Immobilisations corporelles	86 222 246,80	23 Immobilisations en cours	0,00
23 Immobilisations en cours	55 511 539,95	274 Remboursements de prêts	3 884,45
010 RMI	557 721,03	010 RMI	0,00
ÉQUIPEMENTS NON DÉPARTEMENTAUX	75 003 018,45		
204 Subventions d'équipement versées	75 003 018,45	13 Subventions d'équipement reçues	64 639 721,10
		165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00
45 Opérations pour compte de tiers	13 238 063,39	45 Participations des tiers aux travaux faits pour leur compte	7 706 860,36
Dépenses financières			
165 Dépôts et cautionnements	0,00		
26 Participations	0,00		
27 Autres immobilisations financières	2 233 482,52		
10 Dotations et fonds divers	0,00		
Total dépenses réelles	234 098 335,65	Total recettes réelles	83 799 590,04
BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (DÉPENSES – RECETTES)		150 298 745,61	
OPÉRATIONS D'ORDRE À L'INTÉRIEUR DE LA SECTION			
Total	30 011 072,67	Total	30 011 072,67
OPÉRATIONS D'ORDRE DE SECTION À SECTION			
Total	2 382 000,00	Total	16 762 869,28
Total (opérations réelles et d'ordre)	266 491 408,32	Total (opérations réelles et d'ordre)	130 573 531,99
D001 Résultat reporté n – 1	69 059 228,04	R1068 Affectation n – 1	72 393 469,28
Total dépenses d'investissement	335 550 636,36	Total recettes d'investissement	202 967 001,27
SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		DÉFICIT	
		132 583 635,09	

Principaux ratios financiers de la collectivité parisienne (Ville et Département)

	Compte administratif 2001	Compte administratif 2002	Compte administratif 2003	Compte administratif 2004	Compte administratif 2005	Compte administratif 2006	Compte administratif 2007
1. TAUX D'ÉPARGNE NETTE							
Épargne nette/Recettes réelles de fonctionnement	8,8 %	9,9 %	10,1 %	8,3 %	8,9 %	9,2 %	10,3 %
<i>Mesure la capacité de la commune à dégager une épargne nette positive</i>							
2. INDICATEURS D'ENDETTEMENT							
Encours de la dette en capital/Recettes réelles de fonctionnement	23,6 %	25,2 %	22,2 %	20,8 %	27,8 %	31,8 %	35,5 %
Encours de la dette en capital/Épargne brute	1,5	2,0	1,6	1,9	2,3	2,7	3,1
<i>Nombre d'années nécessaires au remboursement du capital de la dette</i>							
Encours de dette/Population (en euros)	506,9	548,1	516,3	516,3	720,9	859,2	992,8
3. INDICATEUR DE RIGIDITÉ DES CHARGES DE STRUCTURE							
Charges de personnel/Recettes réelles de fonctionnement	31,3 %	33,0 %	32,4 %	31,5 %	31,0 %	30,6 %	31,0 %
<i>Mesure la marge de manœuvre en terme de réduction des dépenses</i>							
4. COEFFICIENT DE MOBILISATION DU POTENTIEL FISCAL (VILLE UNIQUEMENT)							
Produit des contributions directes 4 taxes (TH, TFB, TFNB, TP)/Potentiel fiscal 4 taxes	59,5 %	60,1 %	60,0 %	60,1 %	59,2 %	58,3 %	58,0 %
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>							
5. EFFORT FISCAL (VILLE UNIQUEMENT)							
Produit des contributions directes 3 taxes (TH, TFB, TFNB)/Potentiel fiscal 3 taxes	52,6 %	51,3 %	50,2 %	49,5 %	49,1 %	48,6 %	48,3 %
<i>Mesure la marge de manœuvre fiscale sur les impôts ménages (possibilité d'augmenter les taux et donc le produit)</i>							

Lexique d'analyse financière

Recettes courantes de fonctionnement

Total des recettes réelles de fonctionnement hors produits financiers et exceptionnels. Elles comprennent notamment les impôts et taxes, les dotations et participations versées par l'Etat et les collectivités locales, les redevances et les prestations de service.

Charges de gestion courante

Total des dépenses réelles de fonctionnement hors charges financières et exceptionnelles. Elles sont notamment composées des charges de personnel, des charges à caractère général, des subventions et des participations.

Épargne de gestion

Différence entre les recettes courantes de fonctionnement et les charges de gestion courante.

Épargne brute

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle prend en compte les soldes financiers et exceptionnels. L'épargne brute représente les ressources disponibles pour financer les dépenses de la section d'investissement une fois payé l'ensemble des charges de fonctionnement de la collectivité. Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette.

Remboursements d'emprunt

Montant de l'annuité de remboursements d'emprunt, comprenant éventuellement une baisse du plafond d'emprunts crédit revolving.

Épargne nette

Différence entre l'épargne brute et les remboursements d'emprunt. Une épargne nette positive indique que la collectivité est à même de rembourser le capital de sa dette exclusivement par l'excédent de ses recettes de fonctionnement sur ses dépenses de fonctionnement. Une épargne nette négative indique que la collectivité doit affecter une partie de ses recettes d'investissement au remboursement de la dette, au détriment du financement des investissements.

Recettes réelles d'investissement

Total des recettes d'investissement hors mouvements d'ordre, emprunt et crédit revolving. Elles sont notamment composées du FCTVA, des amendes de police, et des remboursements des prêts accordés par la collectivité.

Crédit revolving

Emprunt utilisé dans le cadre de la gestion active de la dette.

Le crédit revolving n'est mobilisé qu'en cas d'insuffisance de trésorerie et n'occasionne des charges financières que s'il est mobilisé, contrairement aux emprunts classiques.

Capacité de financement des investissements

Total de l'épargne nette et des recettes réelles d'investissement. Elle correspond au montant total disponible pour financer les dépenses réelles d'investissement, après remboursement d'emprunt.

Dépenses réelles d'investissement

Total des dépenses d'investissement, c'est-à-dire des crédits de paiement mandatés, hors mouvements d'ordre et hors remboursements d'emprunt. Elles comprennent notamment les dépenses liées aux acquisitions, les charges de travaux, et les prêts accordés par la collectivité.

Besoin de financement des investissements

Différence entre les dépenses réelles d'investissement et la capacité de financement des investissements. Il correspond au solde des dépenses réelles d'investissement qui ne peut être financé que par l'emprunt et le fonds de roulement. Au budget primitif, le besoin de financement des investissements est financé exclusivement par l'emprunt, sauf reprise par anticipation du fonds de roulement n-1.

Fonds de roulement

Total de l'excédent de fonctionnement capitalisé, du solde de la section de fonctionnement n-1 et du solde de la section d'investissement n-1. Il est égal au solde des résultats des exercices antérieurs.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

Le FCTVA a pour objet le remboursement par l'Etat de la TVA acquittée par les collectivités sur une partie de leurs dépenses d'investissement. Le taux actuel de remboursement est fixé à 14,777 %. La compensation intervient avec 2 années de décalage : le FCTVA de l'année n correspond aux dépenses réelles d'investissement de l'année n-2.

Fonds de solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF)

Le FSRIF a pour but d'atténuer les disparités en matière de bases fiscales entre les communes de la Région Ile-de-France, et d'améliorer ainsi les conditions de vie dans les collectivités les plus défavorisées. Il est alimenté par prélèvement sur les ressources fiscales des communes les mieux dotées.

MAIRIE DE PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

DIRECTION DES FINANCES